Uniformiser l’impôt sur le revenu des placements à revenu fixe en ayant recours à une assurance vie entière avec participation détenue par une société

Propriétaires d’entreprise

Équitable[MC]

Payez-vous plus d'impôt que vous ne le souhaitez sur les placements à revenu fixe imposables de votre société?

En intégrant un contrat d'assurance vie entière à votre plan financier pour réorienter une partie de l'argent payé en impôt de l'année en cours, vous pourriez non seulement contribuer à enrichir votre société, mais aussi à augmenter le montant net qu'elle peut verser à ses actionnaires.

L’assurance vie entière avec participation

Que font la plupart des sociétés de leurs placements à revenu fixe imposables?

- Chaque année, elles retirent seulement le montant du revenu d’intérêt gagné requis pour payer l’impôt pour l’année en question.
- Le reste du revenu d’intérêt est réinvesti dans le portefeuille à revenu fixe.

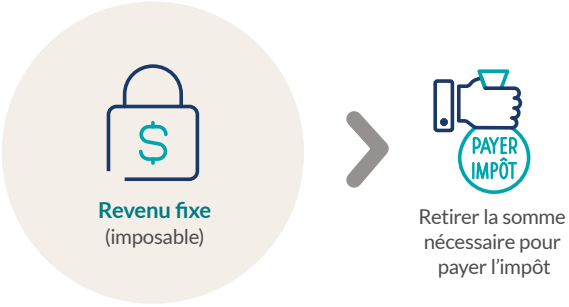

Un solde de placement croissant = plus d’impôt à payer

Exemple nº 1 : un placement à revenu fixe

Un client dispose d’un excédent du revenu d’entreprise après impôt de 3 075 000 $. La somme totale est investie dans un placement à revenu fixe imposable.

Placement à revenu fixe				
Nombre d’années	**Solde d’ouverture**	**Revenu d’intérêt gagné[1]**	**Montant du revenu d’intérêt retiré pour payer l’impôt[1]**	**Solde de clôture[2]**
1 an	3 075 000 $	153 750 $	76 875 $	3 151 875 $
10 ans	3 840 254 $	192 013 $	96 006 $	3 936 260 $
20 ans	4 915 849 $	245 792 $	122 896 $	5 038 746 $
35 ans	7 119 616 $	355 981 $	177 990 $	7 297 606 $
Cumul de l’impôt payé après 35 ans			**4 222 606 $**	

Résultats

- **Après 35 ans**, le réinvestissement du revenu d'intérêt après que l'impôt soit payé entraîne une facture fiscale de 4 222 606 $.
- **Au décès**[3], la valeur des placements est de 7 297 606 $. Cette somme est versée comme un dividende imposable aux actionnaires de la société. Compte tenu de la distribution de la valeur de placement et l'impôt en main remboursable au titre de dividendes (IMRTD) comme un dividende imposable, le montant net versé aux actionnaires, y compris les ayants droit à la succession de l'actionnaire décédée ou décédé, est de 5 438 115 $[4].

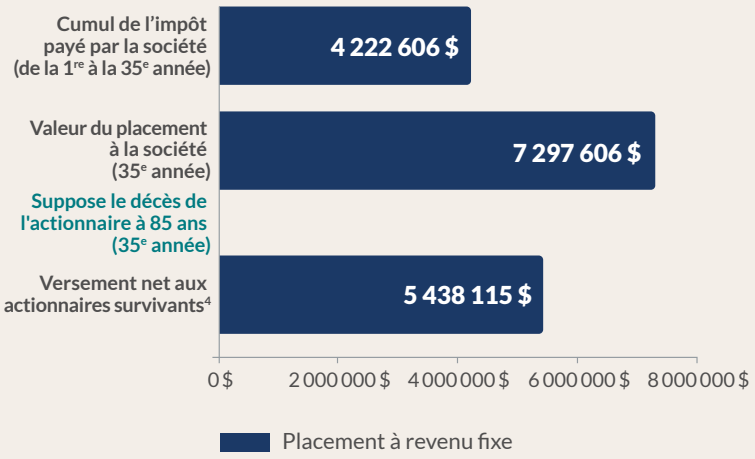

Comment la société peut-elle uniformiser l'impôt et payer moins d'impôt sur ses placements à revenu fixe en ayant recours à l'assurance vie entière avec participation?

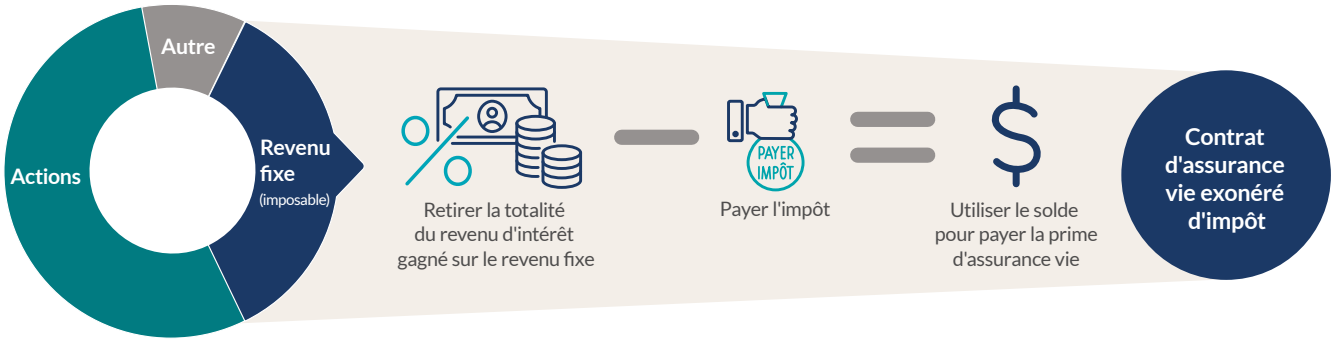

- Chaque année, la société retire le montant total du revenu d'intérêt gagné, ne laissant que le capital.

Un solde de placement uniformisé = montant d'impôt à payer uniforme

- La société utilise une partie du revenu d'intérêt gagné pour payer l'impôt pour l'année en question. Le reste sert à payer la prime annuelle du contrat d'assurance vie entière détenu par la société de l'année en question.

[1] En supposant un taux de rendement annuel de 5 % et un taux marginal d'imposition de 50 %. Cet exemple n'est fourni qu'à titre indicatif. Les résultats réels peuvent varier. [2] En supposant qu'aucun retrait n'a été effectué du capital. [3] Âge hypothétique au décès de 85 ans. [4] La valeur des placements est versée comme un dividende imposable. Le montant net comprend les placements à revenu fixe après un taux d'imposition sur les dividendes de 45 % en plus du montant accumulé en revenu de placement de 30,67 % dans le compte d'IMRTD. La valeur de tout autre placement et tout solde du compte d'IMRTD de la société et du compte de dividendes en capital ne sont pas pris en compte dans cet exemple.

Nous avons une équipe attitrée aux contrats de taille importante ainsi qu'un processus pour veiller à offrir une excellente expérience aux conseillers et aux clients.

Une solution fiscalement avantageuse

Exemple nº 2 : un placement à revenu fixe avec une assurance vie

Un client dispose d'un excédent du revenu d'entreprise après impôt de 3 075 000 $. La somme de 75 000 $ sert à payer la prime annuelle initiale d'un contrat d'assurance vie et le reste, soit 3 000 000 $, est investi dans un placement à revenu fixe imposable. Chaque année, le revenu d'intérêt gagné (150 000 $[1]) sur le placement à revenu fixe sert à payer l'impôt sur le placement (75 000 $[1]) et la prochaine prime annuelle du contrat d'assurance vie.

Le cumul de l'impôt payé après 35 ans est de 2 625 000 $ (soit 75 000 $ x 35 ans).

Contrat d'assurance vie[5]				
Nombre d'années	**Valeur de rachat totale (barème des participations courant)[6]**	**Prestation de décès totale (barème des participations courant)[6]**	**Valeur de rachat totale (barème courant moins 1 %)[6]**	**Prestation de décès totale (barème courant moins 1 %)[6]**
1 an	64 643 $	1 193 292 $	64 130 $	1 191 912 $
10 ans	915 880 $	2 409 940 $	869 927 $	2 316 349 $
20 ans	2 420 802 $	4 065 001 $	2 169 788 $	3 668 454 $
35 ans	6 392 877 $	7 885 836 $	5 161 224 $	6 383 820 $

Toutes les valeurs illustrées sont celles de la fin de l'année. Les valeurs du contrat d'assurance vie reposent sur le barème des participations en vigueur, au moment où l'illustration a été exécutée, et demeurant inchangé pendant la durée du contrat. Il ne s'agit pas d'une prévision du rendement futur.

Résultats

Moins d'impôt et une valeur plus élevée pour la société

- **Après 35 ans**, le recours à un contrat d'assurance vie pour uniformiser l'impôt sur le revenu de placement à revenu fixe réduit la facture fiscale cumulative de 38 %.
- **Au décès**[3], la valeur combinée du placement à revenu fixe et du produit de l'assurance vie est de 48 % plus élevée (selon le barème des participations courant) qu'avec celle du placement uniquement.

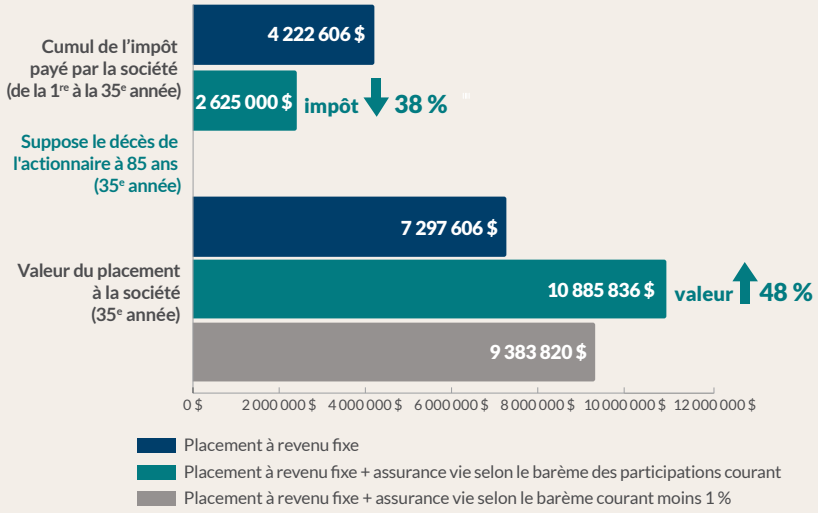

Selon le barème courant moins 1 %, la valeur du placement à revenu fixe avec l'assurance vie est de 9 383 820 $. Il s'agit d'une augmentation de 28 % de la valeur par rapport au placement à revenu fixe seul.

Versement net plus élevé aux actionnaires

- **Au décès**[3], le versement net aux actionnaires survivants, y compris les ayants droit à la succession de l'actionnaire décédée ou décédé, est de 82 % plus élevé que celui du placement uniquement.
  - Le placement (y compris le solde du compte d'IMRTD de la société) est versé aux actionnaires survivants comme un dividende imposable à un taux d'imposition de 45 %[4].
  - Le produit de l'assurance vie est versé libre d'impôt à la société. L'ajout au compte de dividendes en capital (CDC) est distribué comme un dividende en capital libre d'impôt aux actionnaires survivants[7].

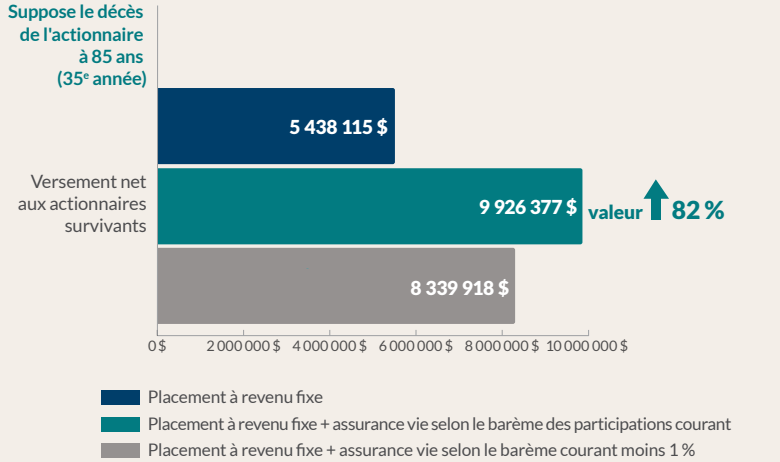

Selon le barème courant moins 1 %, la valeur du placement à revenu fixe avec l'assurance vie est de 8 339 918 $. Il s'agit d'une augmentation de 53 % de la valeur par rapport au placement à revenu fixe seul.

Communiquez avec votre conseillère ou conseiller financier pour découvrir comment ce concept peut fonctionner pour vous.

[5] Tous les calculs sont déterminés en fonction du Bâtisseur de patrimoine Équimax[MD], d'un homme de 50 ans, des taux standards pour personnes non fumeuses en vigueur le 5 octobre 2024. Mode d'affectation des participations des bonifications d'assurance libérée. Montant maximal au titre de l'ODE. Prestation de décès initiale de 1 065 341 $. Option de paiement des primes paiements à vie. [6] Les participations ne sont pas garanties et sont versées à la discrétion exclusive du conseil d'administration. Les participations peuvent être assujetties à l'impôt. Les participations varieront en fonction des revenus de placement réels du compte des contrats avec participation, également des résultats techniques de mortalité, des frais, de déchéance, des réclamations, des impôts et d'autres résultats techniques du bloc de contrats avec participation. [7] Nous vous recommandons de consulter votre comptable ou fiscaliste lorsqu'il est question de calculs et de paiements de dividendes en capital. Le montant du produit de l'assurance, moins le coût de base rajusté du contrat au décès est porté au crédit du compte de dividendes en capital. Il pourrait y avoir de l'impôt à payer : a) sur les actions détenues au décès : si la valeur de rachat du contrat est comprise dans la valeur des actions ordinaires; si les règles de minimisation des pertes s'appliquent; ou b) si le contrat a un coût de base rajusté et qu'une partie de la prestation de décès est distribuée comme dividendes imposables.

L'étude de cas présentée dans ce document est donnée à titre d'exemple seulement. Les résultats réels varieront. Ce concept a été établi en fonction de la législation fiscale actuelle qui est susceptible de changer. Ces renseignements ne constituent pas un avis juridique, fiscal, financier ou autre avis professionnel. Nous vous recommandons de consulter une professionnelle ou un professionnel pour obtenir des conseils d'ordre fiscal, comptable ou financier applicables à votre situation particulière.

À propos de l'Équitable

Chez l'Équitable, nous croyons en la force de travailler ensemble. Cela oriente notre façon de collaborer les uns avec les autres, la façon dont nous aidons nos clients et nos partenaires, et la façon dont nous soutenons les communautés où nous vivons et travaillons.

Ensemble, nous et nos partenaires de partout au Canada offrons des solutions en matière d'assurance individuelle, d'assurance collective et d'épargne-retraite. Ainsi, nous aidons nos clients à se protéger aujourd'hui tout en préparant demain.

Nous croyons que le monde est meilleur lorsque nous travaillons ensemble à bâtir une vie Équitable pour tous.

Équitable[MC] | Ensemble, protéger aujourd'hui, préparer demain.[MC]

[MC] et [MD] indiquent respectivement une marque de commerce et une marque déposée de L'Équitable, compagnie d'assurance vie du Canada.

1874FR (2024/10/05)